

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques Nr. 11 584. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément aux prix de fr. 0.75 par semestre pour la Suisse et fr. 2.70 par an pour l'Étranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Étranger sont payables d'avance

ANNONCES:

Canton Suisse Étranger
La ligne ou son espace . 0.10 0.20 0.30
Réclame 0.40

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'Administration du Journal“ Sion.

ABONNEMENTS:
L'abonnement est payable par six mois.
Valais et Suisse 7.50 8.75 9.80
Étranger (envoi des 3 numéros de la semaine) 14.— 7.— 5.—
Envoi par numéro 17.— 9.80 5.50

Jeune fille

active trouverait à se placer comme apprentie de commerce à raison de 50 francs par mois. Les postulantes doivent savoir bien calculer.
En outre, jeune fille ayant fait un apprentissage de couture avec succès est demandée comme vendeuse, gage 90 frs. par mois.
S'adresser aux Magasins A la Ville de Paris, SION.

A LOUER

pour le printemps, deux locaux, grandes vitrines, pouvant servir de bureaux.
S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

Nous sommes acheteurs de cent mille échalas méléze 1er choix, 1 m. 45 cm. approximativement moitié rouge moitié blanc.
Adresser offres et prix Cercle des Agriculteurs du canton de Genève, Servette 2.

A LOUER

un grand local et une chambre meublée.
S'adresser au magasin Vve Guntensperger, SION.

Volailles

pour la ponte Les meilleures les moins chères
Prix-courant gratis
Moutan Fribourg

Grand Abonnement DE MUSIQUE

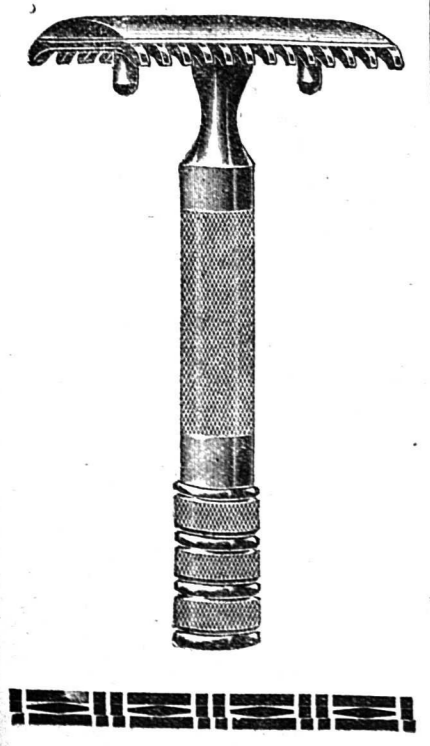
Choix considérable
Spécialité: Musique de chambre, trios, quatuors, etc.
Musique instrum. et vocale
Conditions très favorables

Servantes

Domestiques, ouvriers de campagne, etc., trouvent tout de suite places sans retard, grâce à une annonce dans « l'Indicateur de places » de la Schweizer. Allgem. Volks-Zeitung à Zofingue. Plus de 30000 lecteurs! Réception des annonces jusqu'au jeudi matin. Adresse: Schweizer Allgemeine Volks-Zeitung à Zofingue.

J. E. Mugnier

MAISON GRASSO. — RUE DES VERGERS, SION.



Docteur Michelet

ancien assistant à la clinique chirurgicale de l'hôpital Cantonal de Lausanne (Professeur Roux) premier assistant à la Maternité de Lausanne (Professeur Rossier)
reprend le cabinet de consultations du Dr. BEZENÇON (Maison Tabin) à SIERRE.
Consultations à partir du 15 Janvier. P.20004L.

Dr. Médecin Willimann

Maladies Oreilles, Nez, Gorge
reçoit maintenant à la Pharmacie Pitteloud, Sion
Tous les Jedis de 12—4 heures

PANORAMA de la GUERRE

L-Colonel Rousset
Éditions Jules Tallandier, 75, Rue Dureau, PARIS
Assurez-vous tous la possession de ce livre
Lecteur de plus de 3,000
Splendides illustrations
Photographies, Schémas de batailles, Plans, Cartes et Plans géographiques et panoramiques
et 80 PLANCHES hors texte tirées en couleurs, mesurant 0.50 x 0.25, dont deux de grande dimension (1 m. x 0.35) représentant les deux PANORAMAS militaires français et étrangers, etc., etc.
Quatre forts Volumes in-4 (0.325 x 0.25) avec belle reliure de bibliothèque. Prix: 1.40 francs
20 MOIS de CREDIT * Rien à payer d'avance
Les souscripteurs se libèrent par paiements mensuels, une fois en possession de l'ouvrage.
Éditions JULES TALLANDIER
36, Foch-Chêne LAUSANNE
En Souscription 75, Rue Dureau, PARIS
Renseignements et Prospectus gratuits sur simple carte postale adressée à l'une des adresses ci-dessus.
* Profitez du Prix actuel de souscription qui subira une prochaine augmentation.

ELCHINA

maintient les forces, reconstruit l'énergie et donne du plaisir au travail.
Bouteille originale fr. 3.— dans les pharmacies

Aux Marchands de fers

Vieux nickel pur est acheté au plus haut prix par Ernest Mayer, Verdeaux, Renens-Gare
A la même adresse à vendre 4 chars de gros calibre, une auto (Dion-Bouton de 12 Hp.).

AGENT D'AFFAIRES PATENTE

Robert CHANSON
Rue du Lion-d'Or 4 — LAUSANNE — Téléphone 3687
Contentieux — Recouvrements.
Représentations devant tous les juges et tribunaux. — Concordats
Séparations de biens, Gérance Renseignements commerciaux.

FABRIQUE DE MEUBLES REICHENBACH PRES

S. A., SION
Ameublements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers
Grands Magasins Avenue de la Gare - Exposition permanente
devis sur demande Vente par acomptes

Pourquoi souffrir ?

alors que la Lotion Hollandaise
Pharmacie Nationale préparée par le Dr A. Imer (Place de l'Ours, LAUSANNE) prévient et guérit les engelures, crevasses, etc., d'une façon absolument sûre. En vente dans toutes les pharmacies.
Analyses Flaçons 0,60, 1,75 et 3 fr. Tisanes

Fabrique d'Horlogerie SUISSE

Küchengasse 9, Bâle
Je vends direct au détail seulement 4 genres mais bons et garantis:
Montres de dame fr. 25.- argent fr. 45.- or 14 K
Montres Monsieur fr. 36.- argent extra fr. 40.-
Atelier de réparations

Milaines de Berne

Demandez échantillons de
de toiles, de lingerie de cuisine et de table à WALTHER-GYGAX fabricant, à BLEIENBACH Bern.

LUXUR

Donne une chevelure longue et superbe
Ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle enlève les pellicules
Il n'en coûte que Fr. 1 25 pour être convaincu.
Adresser les commandes à M. Chollet-Moulet à Blaz.

ANNONCES RENSEIGNEMENTS

privés et confidentiels, conseils, affaires de tous genres, surveillances.
Déflectif-Office, rue du Midi, 10, Lausanne.
Célérité, discrétion. 99515

Voies urinaires

Blenorragie, Cystite, Urélite, Prostatie, guérison radicale par les capsules Timey, balsamiques. Le flacon fr. 5.75
Injection Prima, antiseptique, le flacon fr. 2.
Demandez brochure gratuite sous pli fermé et discret. (Joindre 10 cent. pr le port) — Pharmacie de la Place Grenus, No 20, GENEVE. 1824

Maladies nerveuses

Paralysies, épilepsie, sciatique, douleurs, bégaiement, nervosisme, neurasthénie, surdité, bourdonnement, perte de la mémoire.
Guérison radicale par la cure de Rééducation, système du Docteur A.-S. Wyss, 26, rue de Candolle, Genève.

Fab. Pournoux Sursée

Offre les meilleurs POÈLES POTAGERS A GAZ ET A CHARBON LESSIVEUSES
Catalogue Gratuit
Succ. Lausanne 4 Place de la Riponne

Elixir antibacillaire

Prescrit avec succès dans les Sanatoriums, par les médecins spécialistes pour les affections des voies respiratoires.
GUERIT: toux rebelle, bronchite même chronique, rhumes aigüés, catarrhes, influenza.
Le flacon fr. 3.50, les six, 20 fr., franco.
Seul dépositaire pour la Suisse: PHARMACIE INTERNATIONALE MONTANA-VERMALA Laboratoire d'analyses chimiques et bactériologiques.

Règles mensuelles

Remèdes régulateurs, contre les retards mensuels. Ecrire à H. Nalban, Pharmacien dipl., Petit-Lancy, Genève

Université de Commerce de la Ville de St-Gall

Subventionnée par la Confédération Suisse
Sous la direction de la Chambre de Commerce de St-Gall
Les semestres commencent milieu Avril et commencement Octobre.
PROGRAMME DES COURS PAR LE SECRETARIAT.
Commerce, Banque, Industrie, Enseignement commercial, Administration, Assurance, Cours de réviseurs de livres.

Attention

La Boucherie Louis Morel

15.17 Bourg de Four, Genève
Expédie des viandes 1^{ère} qualité
par colis postaux et contre remboursement
Beuf à bouillir fr. 3.20 le kilo
Beuf à rôtir „ 3.60 „

Teinturerie moderne

LAVAGE CHIMIQUE de tous vêtements
TEINTURE dans les nuances les plus modernes.
LAVAGE ET TEINTURE des gants, boas, plumes, etc.
LAVAGE DES COUVERTURES de laine, flanelles, rideaux
STOPPAGE et RETISSAGE et SPECIALITE de GLACAGE à neuf des faux-cols et manchettes. — Noir de luxe pour deuil.
ROUBERTY-BOGHI Avenue de la Gare, Sierre
Expédition dans toute la Suisse. — Emballage soigné.

Goître

et toutes les grosseurs du cou, même les plus anciennes disparaissent par notre cure anti-goitreuse, qui se compose de Baume anti-goitreux pour frictions et de Pilules anti-goitreuses.
Prix du Baume: 1.50 fr. le flacon d'essai, 3 fr. le flacon pour la cure.
Prix des pilules: 1 fr. la boîte d'essai, 3 fr. le flacon pour la cure.
Pharmacie Centrale, MODLER & MADLENER, 9, rue du Mont-Blanc, GENEVE.

Gravez-vous bien ce nom dans la tête

Prof. de Latorre

Herboriste diplômé
Nombreuses guérisons obtenues par les spécialités de la Maison
Les publications des journaux et 10,000 attestations en font foi. Madame de Latorre est le seul sujet magnétique à Genève qui a prouvé scientifiquement à la faculté de Paris son don de double vue naturelle. — Renseignez tous les jours et par correspondance dimanches et fêtes exceptés.
Institut magnétique Prof. de Latorre, 25, Rue des Alpes Genève
Téléphone 5082

Le Docteur Georges Miche

spécialiste pour les maladies du nez, gorge et oreilles
reçoit de 10 à 11 1/2 h. et de 1 1/2 à 3 1/2 h. chaque jour sauf dimanche et mardi.
Grand-Chêne 16 (Bâtiment Banque fédérale) Lausanne

LE CANCER

Les malades cancéreux qui ne veulent pas se faire opérer, ceux qui sont inopérables ou qui ont déjà subi sans succès des interventions chirurgicales, ne doivent pas désespérer, mais s'adresser au médecin anglais SHAW, docteur-médecin de l'Université de Londres, qui a fait depuis des années une étude spéciale du traitement non-opératoire du cancer.
NEUCHÂTEL, 20, PORT ROULANT, 20

PORCHET & HEFTI

Téléphone 196. LAUSANNE Terreaux 18 bis
Produits pour le bétail et l'agriculture. — Seuls fabricants de la Poudre suisse. Recommandée à tous les propriétaires de: Chevaux, Bétail à cornes, Pores etc. Le paquet 1 fr. 70; le kilogramme 3 fr. 80; les 5 kilos 18 fr. 50.
Expédition contre remboursement.
Machines agricoles de tous systèmes et de toutes marques.
Graisse de char. Graisse p' sabots. Graisse à traire.
Agents généraux pour la Suisse romande del'« Arberit », le meilleur produit pour l'entretien des arbres.

Achetez des machines Suisses!

Petits paiements mens. Demandez catalogue ill. Fabrique suisse de machines à coudre, Lucerne
Coffres-forts incombustibles depuis Fr. 75.— murer dep. Fr. 60.— F. TAUXE Malley-Lausanne.

Viande de cheval

Bouilli, avec os, le kilo 1.40
Rôti sans os ni charge 2.50
Expédie à partir de 2 kg. la BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE Louve 7. — Lausanne.

Boucherie Chevaline Lausannoise

Ruelle du Grand-Pont, 18
Expéditions de viandes par poste ou chemin de fer à partir de 2 kg. Nous sommes toujours acheteur au plus haut prix de chevaux pour abattre ou abattu d'urgence.
Téléphone 35.05

Voulez-vous posséder une belle MOUSTACHE

même depuis l'âge de 16 ans, ainsi qu'une forte chevelure et une forte barbe?
Demandez Nivla
préparation de renommée universelle et seule véritable; stimulant immédiatement la croissance. Résultat étonnant prompt et sûr.
Même effet sur la chevelure des Dames
Plein succès garanti!!
Envoi discret franco contre remboursement:
1^{re} force à fr. 2,90
2^{me} force à fr. 4,30
Extra forte à fr. 6,50
Seul dépôt pour la Suisse: Grande Maison d'Exportation „TUNISIA“ LAUSANNE

Persil

pour linge abandonné!
Soude à blanchir Henco
Poudre noire EKUMA.
Le dentifrice classique, blanchit les dents, guérit les maladies des dents et gencives; purifie l'haleine; développe de l'oxygène dans la bouche. Préparée par le Dr médecin Preiswerk, Yverdon. En vente partout à fr. 1.25.

LETTRE DE PARIS

Nos finances en 1917

Le succès du dernier emprunt 4% est d'autant plus significatif qu'il a été obtenu dans des circonstances difficiles. M. Lloyd George n'a-t-il pas dit que nous étions arrivés à l'heure la plus critique de ce terrible conflit?

Par suite de cet emprunt, l'ensemble des ressources obtenues pour la période du 1er août 1914 au 31 décembre 1917, s'élève à 87,258 millions; c'est, jusqu'à ce jour, le total de notre dette de guerre, ajoutons-y les 24 milliards de la dette publique d'avant la guerre, et nous nous trouverons en face d'une dette globale de 111 milliards 258 millions de francs. A 4 et 5%, voyez ce que cela vous représente d'intérêts à servir annuellement. Environ 4,899 millions, soit tout juste ce qu'était le budget de la France avant la guerre.

Aussi devons-nous nous attendre à de formidables impôts, la tâche de nos gouvernants sera, en effet, de rechercher des ressources partout où ils en trouveront, pour assurer au pays de grosses recettes permanentes.

Malheureusement, pour trouver ces ressources, l'Etat se voit contraint de frapper à tant de portes que l'épargne ne s'en voit guère encouragée, ce qui a fait dire à un financier, avec beaucoup d'à propos, que le gouvernement ne témoignait de considération à l'épargne qu'aux périodes des emprunts, c'est-à-dire aux époques où il en a besoin.

Le nouveau régime fiscal et le nouveau régime successoral, pour ne parler que de ces réformes assurément impopulaires, ne favoriseront, en effet, en aucune façon l'épargne et l'économie.

Mais l'heure n'est pas encore venue où l'on pourra discuter avec l'Etat, en présence de toutes ses charges, les ressources destinées à équilibrer le budget d'après la guerre. Contentons-nous pour l'instant, de faire face aux nécessités de la lutte, avec toutes nos forces et tout notre cœur.

Constatons, à ce sujet, avec une vive satisfaction, le patriotisme discipliné de la nation française. Constatons aussi une reprise réelle des affaires générales du pays. C'est ainsi que les recettes de l'Etat, pour les onze premiers mois de l'année 1917, provenant des impôts directs et des monopoles, ont été supérieures de plus de 675 millions à celles d'une année normale, et supérieures de plus de 837 millions à celles de la même période en 1916. Sans doute, il faut tenir compte, dans ces augmentations, des surtaxes et recettes de douane exceptionnelles. Le résultat n'en prouve pas moins une profonde activité économique.

Les recettes des chemins de fer avaient atteint, en 1915, 1,700 millions; en 1916, elles ont dépassé deux milliards de francs.

Enfin, l'excédent des dépôts dans les caisses d'épargne ordinaires, du premier janvier au dix décembre 1917, a atteint 139,569,183 fr. En pleine guerre, c'est un résultat appréciable, dû sans doute à l'élévation des salaires.

En ce qui concerne la Banque de France, dont le rôle aura été prépondérant dans l'œuvre de la Défense nationale, et qui a avancé à l'Etat plus de douze milliards, son encaisse en or de 5,348 millions s'est encore augmentée au cours de 1917 de 272 millions.

Les dépôts à vue et les comptes-courants, dans les grandes sociétés de crédit, ont repris dans de vastes proportions et sont en augmentation sur 1914. Cela est dû, sans nul doute, au relèvement de l'industrie française. Combien de maisons avant la guerre, menant une existence médiocre et précaire qui, très rapidement, depuis l'ouverture des hostilités, ont pris leur essor et sont devenues de grosses entreprises.

D'autres affaires, par contre, auront beaucoup souffert de la guerre. La tâche de l'Etat, après le retour de la paix, sera de travailler de toutes ses forces, en dehors et au-dessus des partis, à la richesse économique du pays, se souvenant au surplus de cet axiome qu'il n'y a pas de progrès social sans prospérité économique.

M. Caillaux emprisonné
Il préparait un coup d'Etat

Une nouvelle sensationnelle est parvenue de Paris: Lundi matin à 9 heures, M. Priolet, commissaire spécial du camp retranché de Paris s'est rendu 22 rue Alphonse de Neuville, et a procédé à l'arrestation de Caillaux, ancien président du conseil. Caillaux a été conduit au cabinet de M. Priolet où ce dernier lui a fait subir un interrogatoire d'identité. Le magistrat a ensuite conduit Caillaux à la Santé où il est arrivé à 11 heures. Caillaux a été immédiatement écroué. M. Priolet est ensuite revenu au Palais de Justice pour rendre compte de sa mission au capitaine Bouchardon.

L'arrestation de Caillaux, aussitôt connue, a produit une grande impression à Paris. Le public s'arrachait véritablement les journaux du soir et commentait avec chaleur cette nouvelle sensationnelle. Tous les journaux du soir ont paru avec de grandes manchettes signalant « l'arrestation de l'ami de Bolo », ou « Crime contre la patrie », ou « Coup de théâtre ».

Les journaux, sans indiquer les causes exactes de l'arrestation, parlent d'une perquisition opérée dans le coffre-fort que possède Caillaux à Florence, sous le nom de Renouard, dans l'établissement financier Banca italiana di sconto.

Selon l'« Intransigeant », on aurait trouvé dans ce coffre-fort des valeurs en quantités considérables et des papiers dont l'intérêt est indiscutable. Le journal ajoute: « Un document est arrivé entre les mains de la justice

militaire, un document d'une gravité et d'une authenticité telles qu'il ne permettait pas de laisser Caillaux plus longtemps en liberté ».

Les journaux français commentent l'arrestation de l'ancien président du conseil:

La « Liberté » écrit: « Un ami intime de l'ancien président du conseil avait annoncé qu'au cas où l'on aurait voulu l'arrêter, le voyageur d'Italie avait un revolver avec cinq balles à la disposition des agents de police. Le revolver armé, déjà historique, y était sûrement, mais ses balles n'ont pas servi. Il n'y a eu ni timbale ni trompette; tout se passa comme d'habitude nos poils, que cet événement ne laissera pas indifférents: « sans rouspet ».

La « Patrie » écrit: « La nouvelle de l'arrestation de Caillaux est parvenue à la Chambre un peu avant midi. A cette heure, peu de députés travaillaient dans la bibliothèque ou dans les salles des commissions. Ils ont entouré immédiatement les journalistes qui ont apporté cette nouvelle à la Chambre. L'émotion a été considérable ».

La « Presse » dit que la rubrique des scandales s'enrichit aujourd'hui d'un événement des plus considérables; l'arrestation de M. Joseph Caillaux, ancien président du conseil.

L'« Intransigeant » écrit: « Pour ceux qui, dans les scrupules de leur conscience, ont trouvé le réquisitoire Dubail insuffisant, l'arrestation de ce matin est une réponse. Il existe autre chose que ce qu'on avait dit, des documents graves établissent la culpabilité de l'ancien président du conseil. Que la justice accomplisse donc son œuvre. Il s'agit de se défendre et de vaincre par tous les moyens ».

L'« Heuré » écrit: « M. Clémenceau a pris hier la plus grave des décisions. Il a fait arrêter M. Joseph Caillaux, ancien président du conseil. Ce matin, à 9 heures, celui qui gouverna ce pays pendant 2 ans et qui fut le chef renommé du parti républicain, n'était plus qu'un prisonnier aux mains de la justice. M. Caillaux arrêté, M. Clémenceau ouvre le plus formidable procès de la guerre et prend la plus haute et tragique responsabilité ».

Le « Temps » expose l'affaire sans commentaires. Il rappelle qu'au cours de la deuxième audience du procès de Mme Caillaux, l'ex-président affirma que sa fortune ne dépassait pas 1,200,000 fr.

Le « Journal des Débats » écrit que M. Caillaux ne jouit jusqu'ici d'aucun régime de faveur; il a été écroué dans une cellule ordinaire.

Le « Matin » dit que c'est à la suite de la communication par M. Lansing à la justice française de documents décisifs qu'une décision contre Caillaux a été prise. Un télégramme de M. Caillaux annonçait que l'enquête menée aux Etats-Unis avait révélé des faits particulièrement graves à la charge de Caillaux.

D'autres dépêches arrivées dimanche apprennent que les représentants des Etats-Unis à Buenos-Aires avait établi une série de tractations menées par Caillaux en République Argentine avec l'Office des affaires étrangères allemand de Berlin par l'intermédiaire de Luxembourg dans le but d'arriver à conclure coûte que coûte une paix rapide avec l'Allemagne. Caillaux paraît avoir pensé qu'il pouvait être l'homme qui conclurait cette paix. Pour obtenir ce résultat, une série de manœuvres étaient nécessaires.

Le « Temps », partant des documents d'Amérique concernant l'affaire Caillaux, dit que Luxembourg avait fait parvenir par dépêche, à son gouvernement, que les éloges de la presse allemande étaient compromettants pour Caillaux, et que celui-ci demandait qu'on cessât de parler de lui de la sorte.

Luxembourg recommandait au contraire, que les journaux allemands fussent invités à rappeler que Caillaux avait fait tous ses efforts pour donner à l'affaire du Maroc une solution trop favorable à la France. Il avait enfin le cabinet de Berlin du prochain départ de Caillaux pour Paris, où l'appelaient un procès duquel ses adversaires essaieraient peut-être de tirer parti contre lui.

Ce télégramme, au lieu d'être envoyé directement en Allemagne, fut, paraît-il, transmis à Washington, à l'ambassadeur Bernstorff, qui l'expédia à Berlin via la Suède.

Un autre document venu d'Amérique, postérieurement au premier, apporterait à celui-ci un complément appréciable.

Le « Temps » dit que les documents de Florence furent expédiés avant-hier soir ou hier matin. Ils arriveront donc incessamment.

Le complot découvert dans le coffre-fort de Florence prévoyait notamment que le préfet de police de Paris serait remplacé par un des amis intimes de Caillaux. Plusieurs généraux seraient remplacés et un général connu aurait été mis à la tête de l'armée française.

Certains documents se rattacherait aussi à une campagne pacifiste tendant à démontrer que les responsabilités primitives dans la guerre mondiale ne devaient pas être toutes mises à la charge de l'Allemagne.

Voilà ce qui se dit dans les cercles autorisés italiens.

Selon le « Messagero » et le « Giornale d'Italia » on a pu trouver dans une ville d'Italie des documents déposés qui prouveraient que Caillaux complotait contre le gouvernement français et contre l'Entente et qu'il eut des rapports compromettants avec Almercyda, Bolo et Cavallini.

On aurait trouvé, selon le « Messagero » outre plusieurs bijoux de Mme Caillaux, beaucoup de titres de rente pour une valeur de quelques millions, un reçu de l'argent encaissé par Almercyda, un document écrit par Caillaux, d'où il résulte que ce dernier avait formé un plan pour détacher la France de l'Italie et de l'Angleterre, pour s'emparer du gouvernement de la république et pour donner à la France une nouvelle organisation politique, ainsi qu'une nouvelle direction de gouvernement tout en conservant la forme républicaine.

Selon le « Giornale d'Italia » c'est ce document qui provoqua l'arrestation de Caillaux. Selon le journal « l'Italia » le document

est écrit sur plusieurs feuilles et signé par Caillaux. D'après le même journal on a trouvé avec les documents déposés, au nom de Mme Renouard, des bijoux, des perles, des colliers et des brillants, non pas pour une valeur de plusieurs millions comme on le dit par exagération, mais pour une somme considérable. Outre les titres de rentes, on a trouvé plusieurs lettres de Caillaux à des informateurs suisses, et des reçus de l'argent livré à Almercyda et à d'autres personnes. Les lettres trouvées font aussi allusion à cet argent.

Ces sommes, suivant le « Giornale d'Italia » ont toutes été payées par Caillaux afin de réaliser ses plans.

SUISSE

Bateau suisse capturé

Les journaux de la Suisse orientale racontent la mystérieuse disparition d'un bateau-moteur servant à la police douanière de Constance et ancré à Bottighofen.

Bottighofen, un petit port suisse, à quelques kilomètres de Constance, possédait deux bateaux de police, placés sous la surveillance d'un poste d'un officier et d'une vingtaine d'hommes. Le bataillon zurichois 62, qui occupait fut relevé il y a huit jours par un bataillon argovien de landwehr. A cette occasion le chef de poste du bataillon 62 décida que le poste serait supprimé et que la troupe devait prendre ses cantonnements dans la maison d'école. Il fut donné suite à cet ordre, de sorte que la nuit suivante, de samedi à dimanche, les bateaux de police restèrent sans surveillance.

Dimanche matin, le bataillon zurichois partit par Romanshorn pour Winterthur. Dans le courant de cette même matinée, on s'aperçut que l'un des bateaux avait disparu.

Le lendemain, on l'aperçut voguant en plein lac, à la dérive. Le second bateau partit aussitôt pour aller capturer le vagabond, mais celui-ci avait passé la ligne de démarcation et nageait dans les eaux allemandes. Il fallut l'abandonner à son sort.

Le bateau fut ensuite accosté par un bateau-moteur allemand, qui le remorqua jusqu'au port de Constance, où il se trouve encore.

Suisse et Italie

La Presse télégraphique suisse apprend de source autorisée qu'après l'Angleterre, l'Italie a aussi demandé au crédit de commerce à la Suisse, ainsi que la conclusion d'une convention économique entre la Suisse et l'Italie.

Sous un traîneau

On a relevé hier matin, près du moulin de la Brème, au-dessus de Vuadens, le corps d'un mécanicien du Bulles-Romont, nommé Louis Bossy, de Fribourg. Celui-ci était allé au bois avec une luge et en descendant de la forêt, il a dû tomber sous son traîneau et être écrasé. Il était âgé de 41 ans et père de famille.

Un petit-fils d'Abdul-Hamid

En séjour à Genève depuis un certain temps déjà, la princesse Alché, fille cadette de l'ex-sultan Abdul-Hamid, vient de donner le jour à un garçon.

La jeune mère est soignée à la clinique de la Colline, par le Dr Koenig.

Grand Conseil

Séance de relevée du 14 janvier. Présidence de M. Jules Zen-Ruffinen.

Motion demandant la suppression de l'incompatibilité ecclésiastique

Cela pourrait s'intituler « une vieille histoire qui revient sur le tapis ». On se souvient que lors de la révision de la Constitution, des débats très après avaient eu lieu à propos du maintien ou de la suppression de l'incompatibilité entre les fonctions civiles et les fonctions ecclésiastiques.

Voulait-on permettre aux prêtres d'être élus aux fonctions civiles publiques, telles que celles de député, membre d'un conseil communal, préfet, etc.? La question épineuse fut résolue par la négative dans l'article 90 de la Constitution, une grande partie des députés du parti conservateur étant eux-mêmes adversaires de cette réforme, car ils estimaient que ce serait diminuer le prestige de la dignité ecclésiastique et créer des haines dans les paroisses, en faisant entrer les prêtres dans l'arène de nos luttes politiques.

Aujourd'hui, un fort groupe de députés du Haut-Valais reprend le projet enterré naguère et par une motion qui est lue à l'ouverture de la séance de relevée, il demande au Conseil d'Etat d'examiner s'il n'y a pas lieu de supprimer l'incompatibilité entre les fonctions civiles et ecclésiastiques (art. 90 de la Constitution) et à faire rapport à ce sujet.

Comme il n'est pas possible de discuter la question dans cette éphémère session, la motion est renvoyée au mois de mai.

Il faut s'attendre à ce qu'elle rencontre à peu près la même opposition qu'en 1907.

Recours en grâce

Le bruit de la réunion extraordinaire du Grand Conseil est parvenu parmi les pensionnaires du pénitencier, qui décidément s'intéressent fort aux affaires publiques, comme le dit M. Marc Morand, rapporteur français de la commission des recours en grâce; 15 de nos détenus ont profité de l'occasion pour demander que leur soient rendues les douces joies de la liberté.

Le Grand Conseil, malgré sa mansuétude, n'a pu faire droit qu'à trois ou quatre de ces demandes; les autres, émanant pour la plupart, de récidivistes impénitents ayant subi plusieurs condamnations antérieures, ont été écartées impitoyablement.

A noter que sur une de ces requêtes, le Conseil d'Etat qui préavisait contre la grâce, a été mis en minorité par la proposition de la commission favorable à la mise en liberté — ce qui n'a, du reste, pas entraîné une crise ministérielle, la question de confiance n'ayant pas été posée. — Il s'agissait en l'espèce

d'un amateur de fromage gras qui s'est permis de s'en approprier à deux reprises dans des caves voisines et en a retiré trois ans de prison, ce qui a paru trop rigoureux à la commission.

Banque cantonale

Le scrutin est ouvert pour l'élection de trois membres du Conseil d'administration de la Banque cantonale en remplacement de MM. Jules Zen-Ruffinen, Cyrille Joris et Jérôme Roton.

Sont élus: MM. Pellissier, St-Maurice par 61 voix; Graven, Sion par 60 voix; et Escher, Brigue par 61 voix.

M. Pellissier fait observer que lui-même et M. Graven faisant partie de la commission législative chargée de l'examen de la gestion de la banque cantonale, il y a lieu de procéder à leur remplacement. Comme cette commission doit être constituée avant le mois de mai, les nominations doivent avoir lieu dans cette séance; une interruption d'un quart d'heure permettra de s'entendre sur le choix des candidats.

M. Défayes propose de conférer au bureau le pouvoir de compléter la commission de banque.

Il est ainsi décidé.

Les objets à l'ordre du jour étant liquidés, le président clôt cette session d'un jour et souhaite aux députés un bon retour dans leurs foyers.

FAITS DIVERS

Pour Salins

Le manque de place nous a obligé à renvoyer à ce numéro la liste d'un certain nombre de dons transmis à M. Zimmermann, préfet de Sion, en faveur des incendiés de Salins:

Mme Vve Ch. de Preux, mère, Sion fr.	10
M. J. Zimmermann, direct. Séminaire Sion	20
M. Pierre Zimmermann, cons. munic. Sion	20
Anonyme, Sion	50
M. le Dr Ch. Bonvin, Sion	20
M. W. Haenni, ingénieur Sion	10
Commune d'Arbaz	146
M. Melchior Selz Sion	25
M. de Stockalper ingénieur Sion	30
Mme veuve de la Pierre, Sion	15
Banque Populaire (par le « Journal et Feuille d'Avis du Valais »)	100
Un Valaisain de Morges	5
M. Graven, président, Sion	50
Commune de Sion	500

dont 200 fr. envoyés directement et 300 fr. par M. le préfet de Sion.

M. Emile Dubuis, major (quête faite au bataillon 169) 20

Courses de ski

Du 20 au 26 janvier 1918 aura lieu à Loèche-les-Bains, un cours d'instruction de ski sous la conduite du guide skieur renommé Oskar Supersaxo, de Saas-Fée.

Inscription fr. 10. Renseignements auprès du Président du Ski-club de Loèche-les-Bains. Téléphone No 4.

Les courses annuelles de ski, organisées par le ski-club de Loèche-les-Bains, auront lieu les 26 et 27 janvier 1918 sauf imprévu, avec le programme suivant:

26 janvier après-midi Coupe « Challenge de Loèche-les-Bains » et course de fond. Cette épreuve courue entre les meilleures sociétés de ski a été gagnée en 1916 par le Ski-Club Allalin de Saas-Fée et en 1917 par le ski-club de Grimentz.

27 janvier: courses de vitesse, de style et saut.

Concours de vitesse pour dames et enfants.

Renseignements détaillés par le Ski-Club de Loèche-les-Bains.

Citoyens valaisans enrôlés en France

On écrit de Saint-Gingolph (Valais): La question des citoyens suisses appelés sous les drapeaux par la France n'a pas reçu la solution qu'on attendait.

Quatre de nos concitoyens partent mardi soir pour les régiments dans lesquels ils ont été incorporés. Un de ceux-ci, M. M. Duchoud est député au Grand Conseil valaisan. C'est dire qu'à Saint-Gingolph la nationalité de ces citoyens ne faisait aucun doute. Le président de la commune de Saint-Gingolph-Valais est domicilié en France; un ancien marin français avait son domicile en Suisse.

Le 9 mars prochain, une quinzaine de jeunes gens de nationalité suisse, faisant pour la plupart partie de l'élite de l'armée fédérale, seront appelés au conseil de révision à Ancey avec la classe 1919.

A ce propos, on assure qu'un cas de ce genre a déjà été tranché par le ministre français de la justice.

La « Gazette de Lausanne » reproduit un document disant:

« Il résulte de l'examen du dossier que Z..., né (en France), a servi majeur dans l'armée suisse, et qu'ayant de ce chef perdu la nationalité française, il doit être considéré comme étranger.

« Je vous prie de bien vouloir faire porter ces renseignements à la connaissance de M. Z... en lui délivrant copie de la présente dépêche.

« Vous voudrez bien, en outre, aviser le susnommé que le ministre de la guerre vient de m'informer que le jeune Z... (il s'agit du fils de l'intéressé) né en Suisse, a été rayé des listes de recrutement comme fils d'étranger.

« Il nous paraît que ce précédent est applicable aux Suisses de Saint-Gingolph et nous ne doutons pas que le gouvernement français fasse droit aux réclamations des mobilisés.

Inventaire des pommes de terre

Le jeudi, 17 janvier, aura lieu dans toutes les communes une enquête sur les stocks de pommes de terre; cette enquête s'étendra à tous les ménages, à tous les offices de ravitaillement ou marchands de pommes de terre, aux associations constituées pour la culture des pommes de terre.

Les personnes interrogées devront indiquer

les provisions de pommes de terre qu'elles possèdent, la surface qui sera cultivée en pommes de terre en 1918.

Chaque ménage devra également renseigner sur le nombre de personnes régulièrement à table.

Pour nos soldats

Le comité du fonds de secours en faveur des soldats nécessiteux vient de faire éditer deux charmantes cartes postales dont l'une est l'œuvre d'une jeune Sédunoise au talent plein de promesses. Ces deux artistiques productions de soldats suisses en sentinelle vont être mises en vente pour alléger le sort de nos compatriotes peu fortunés qui ont donné à la patrie une grande partie de leur temps. Leur absence a multiplié dans leurs foyers les difficultés déjà si grandes de l'heure présente, et dans quelques-uns la gêne, hélas! est venue s'y asseoir. Il est donc légitime de venir en aide à nos compatriotes victimes des nécessités du service militaire, car la solidarité valaisanne est une fleur de notre sol. Quel est d'ailleurs celui d'entre nous qui oserait refuser aux charmantes Sédunoises qui vont se dévouer pour la vente de ces cartes, de participer à leur collaboration aussi gracieuse que désintéressée. Sans doute, on nous sollicite beaucoup. Les misères sont grandes, les fléaux épouvantables et de tous côtés, on met à l'épreuve notre générosité. Mais la charité est inépuisable, il suffit de l'évoquer pour qu'elle réponde à notre appel. C'est pour toutes ces raisons que le comité en faveur des soldats nécessiteux demande à la population sédunoise de transformer en pièces blanches les cartes postales qu'il lui présente. Ce sera de nouveau un témoignage de la grande générosité des cœurs sédunois.

Les mines

Sous la dénomination de « Mines d'anthracite d'Entremont », il a été créé une société anonyme qui a son siège à Orsières et pour but l'exploitation de gisements d'anthracite dans le district d'Entremont. Le capital social est de 450,000 fr., divisé en 90 actions nominatives de 5000 francs chacune.

Le conseil d'administration est composé de MM. Jules Métal, industriel, à Martigny; Jean Boissonas, ingénieur, à Gernies près Genève, et John Albarat, ingénieur à Montalègre près de Genève.

St-Martin et ses laiteries

On nous écrit:

Il y a déjà quelque temps que le Conseil communal de St-Martin a reçu l'ordre de créer des laiteries dans ses villages. L'administration s'était d'abord refusée à prendre cette mesure en raison des difficultés qu'elle présentait, notamment la trop grande distance entre les hameaux; mais on l'y a obligée.

Si ces pauvres petits montagnards ne se soumettent pas aux ordres, l'Etat ne manquerait pas de leur couper le ravitaillement. La parole historique de Landenberg s'adressant aux paysans forestiers se renouvelle à peu près:

« Si les paysans veulent manger du pain, riz, maïs, etc., qu'ils travaillent beaucoup et envoient leur beurre dans les villes. »

Il y a beaucoup de gens qui aimeraient savoir comment se fera la répartition de cette précieuse denrée.

Les autorités de St-Martin ont donc dû donner suite à l'invitation et sont descendues à Sion mardi 15 janvier, pour faire l'achat de quelques écremeuses; mais en vain; ils durent rebrousser chemin sans rien trouver.

Ce fut donc une pénible et inutile course pour ces braves conseillers. Ch. M.

Chronique sédunoise

Tout le monde agriculteur

Vous n'avez pas un morceau de terre au soleil, vous n'avez jamais mané un outil d'agriculteur, vous ne vous êtes jamais occupés de cultures, parce que le sort de la vie vous a fait naître dans un milieu industriel, commercial ou vous a conduit à une profession libérale. Qu'importe! vous devez désormais vous faire agriculteur. Ainsi en a décidé le tout-puissant aéropage de l'Hôtel de Ville!

Le Conseil municipal avait décidé antérieurement que les personnes ne possédant pas de terrain pour les emblavures ni les moyens agricoles nécessaires, devaient s'associer à une entreprise communale.

C'était encore acceptable; bien que nous ne croyons pas que l'obligation de produire aux termes des dispositions fédérales, s'étende aux classes non agricoles de la population.

Que s'est-il passé depuis lors? Dernièrement des contribuables de cette catégorie, ayant formellement déclaré en temps voulu, s'associer à l'entreprise communale projetée, ont reçu une nouvelle circulaire leur imposant l'obligation de cultiver tant de toises de pommes de terre et de blé.

On nous cite entr'autres cas typiques, celui d'un employé de banque célibataire, engagé depuis peu de temps et venu d'un canton voisin. Ce jeune homme a reçu l'ordre de cultiver 200 toises de pommes de terre!

Il faut bien avouer, malgré tout le respect dû à l'autorité que de telles mesures frisent le ridicule et qu'elles ne se voient dans aucune autre ville suisse; ce n'est qu'à Sion qu'on prétend s'arroger le droit de créer la profession obligatoire d'agriculteur.

Cela n'empêchera pas certains courtisans venus d'Outre-Rhin ou d'ailleurs de continuer à asperger d'eau bénite de cour le ou les auteurs de pareilles maladrances.

CHRONIQUE AGRICOLE

L'abatage des bois en janvier

Janvier est un mois très actif dans les bois; on continue la coupe des taillis et l'exploitation de la futaie; on enlève et on arrache les bois morts; on éclaircit, on émonde; on façonne les bois abattus, etc.

Il est surtout propice à l'abatage, comme on l'a démontré par des expériences restées

classiques dans l'enseignement forestier.

Quatre beaux pins du même âge, poussés sur le même sol, également sains, identiques à s'y méprendre, furent abattus de la même façon, l'un fin décembre, l'autre fin janvier le troisième fin février et le quatrième fin mars.

Ils furent ensuite écharpés de la même manière et on en fit des poutres pareilles, séchées dans les mêmes conditions.

Or, quand on a examiné leur résistance à la flexion, on a constaté que le pin abattu en janvier supportait, sans se déformer, une charge deux fois plus grande que le pin abattu en mars. Même différence pour la durée. Des pieux faits de tiges coupées en janvier étaient encore sains au bout de seize ans, tandis que d'autres, faits de tiges pareilles coupées en mars, se brisaient sans effort, au bout de trois ou quatre ans.

Le bois abattu en janvier est aussi moins poreux, c'est-à-dire qu'il se laisse moins pénétrer par l'humidité.

Sur quatre chênes abattus successivement en décembre, janvier, février et mars, on a prélevé quatre disques identiques destinés à former le fond de vases de mêmes dimensions. Les quatre vases ont été remplis d'eau à la même hauteur. Mais, tandis qu'au bout de deux heures l'eau filtrait déjà à travers le disque de chêne abattu en mars, le disque de chêne de janvier n'avait pas laissé passer une goutte d'eau.

Il y a donc tout intérêt à abattre le bois en janvier et de façon générale, de choisir, à l'achat, du bois d'hiver de préférence à du bois de printemps.

Le bois d'hiver se reconnaît facilement parce qu'il renferme des particules d'amidon qui ont la propriété de se colorer en bleu au contact avec de la teinture d'iode. Si le bois conserve sa couleur ou si celle-ci se fonce seulement par l'application de l'iode, c'est du bois de printemps ou d'été, mais si, au contraire, il bleuit nettement, c'est du bois d'hiver.

Les forestiers sont d'avis qu'il faut semer et planter au premier quartier de la lune pour avoir des plants durs et vigoureux, à écorces lisses et à feuilles d'un beau vert. On ne les déciderait pas à semer ou à planter au déclin de la lune.

Pour ce qui est de l'abatage, c'est tout l'opposé. Les bûcherons procèdent à l'inverse des forestiers. Ils ne mettraient pas la cognée dans un arbre de charpente et d'industrie à une autre phase de la lune que celle de la décroissance.

Pierre Deschamps.

La guerre

La prochaine offensive

Il est possible que les conférences qui se déroulent en ce moment à Berlin aient pour but d'arrêter les dernières mesures relatives à la prochaine offensive allemande. Le «Matin» dit tenir d'un neutre éminent dernièrement arrivé de Berlin que les Allemands sont à la veille d'une suprême offensive imposée par l'état-major tout-puissant depuis la conclusion de l'armistice sur le front oriental. Le front d'attaque sera Verdun, cette offensive devant être la revanche du kronprinz. Une offensive de diversion est prévue dans la direction de l'Italie.

L'offensive projetée sera montée avec un grand luxe de moyens variés et une réserve d'une vingtaine de divisions. Elle sera déclenchée dès que les conditions de température et de terrain paraîtront opportunes.

Nous mentionnons cette information du «Matin» avec les réserves d'usage. D'autres renseignements indiquent que l'offensive attendue se déclencherait plutôt sur le front Nancy-Belfort. Cependant, les communiqués militaires officiels, dans leurs monotones récits de petits faits, ne laissent toujours rien soupçonner.

Le «Temps» écrit à ce sujet: «Les Allemands n'engageront la suprême bataille qu'après avoir rassemblé toutes les forces et tous les moyens qu'il leur est possible de mettre en œuvre; de notre côté, les chefs des armées françaises, britanniques, belges et

américaines veillent, guettent tous les mouvements de l'ennemi et envoient dans ses lignes des reconnaissances qui ramènent des prisonniers par lesquels ils peuvent obtenir quelques lumières sur ce qui se prépare contre eux. La lutte sera rude, c'est la force qui décidera; ni par le nombre des soldats; ni par leur valeur, ni par les moyens matériels, elle n'est du côté de l'Allemagne.»

Les négociations de Brest-Litovsk

On mande de Brest-Litovsk en date du 13 janvier: Le 11 janvier a été constituée la commission germano-austro-hongro-russe pour l'examen et la discussion des questions territoriales. Elle a tenu, les 11 et 12 janvier, trois séances prolongées. Les commissaires ont été d'accord de stipuler que le premier article du traité de paix à conclure devrait proclamer la fin de l'état de guerre entre les parties belligérantes.

M. Trotsky s'est refusé à ajouter à cet article la déclaration que les parties contractantes sont décidées à vivre désormais en paix et en amitié, estimant que ce ne serait là qu'une phrase décorative et exprimant l'espoir que tous les autres points du traité influeraient sur les relations entre les peuples.

Après discussion, il a été décidé de revenir plus tard encore sur ce sujet.

L'accord a été constaté ensuite sur le principe d'effectuer l'évacuation des territoires occupés par les deux parties belligérantes sur la base de la réciprocité complète, de manière que l'évacuation des territoires russes occupés soit liée à l'évacuation des territoires de l'Autriche-Hongrie, de la Turquie et de la Perse, occupés par la Russie.

Plus tard, la Perse a été rayée de cette liste, la Perse ne faisant pas partie des nations belligérantes et la délégation russe ayant déclaré s'être déjà engagée vis à vis du gouvernement persan à évacuer les territoires occupés par les Russes.

Sur la question de savoir à quelle date devrait avoir lieu l'évacuation des territoires occupés, la délégation allemande proposa de mettre cette date en corrélation avec l'achèvement de la démobilisation des forces russes, parce qu'il y a danger que la Russie, avant la démobilisation en raison du changement dans son système gouvernemental et dans ses intentions, soit en état d'entreprendre de nouveaux des opérations offensives.

M. Trotsky a exprimé le désir d'effectuer l'évacuation des territoires occupés parallèlement aux opérations de la démobilisation exécutées de part et d'autre.

M. von Kuhlmann a rappelé que, sur la proposition de la Russie, l'évacuation des territoires occupés devrait être renvoyée jusqu'à la conclusion de la paix générale.

La discussion sur ce point a été suspendue.

On a passé ensuite à l'examen de la question de savoir à quelles parties des territoires occupés l'évacuation devrait s'étendre.

A ce propos, M. von Kuhlmann explique que, selon la définition de l'évacuation, celle-ci ne s'étend qu'à ceux des territoires occupés qui font encore partie de la puissance avec laquelle la paix est conclue.

Le gouvernement russe proclame pour tous les peuples vivant en Russie sans exception le droit de déterminer eux-mêmes leur sort allant jusqu'à la séparation complète. Nous soutenons qu'en exerçant ce droit de déterminer eux-mêmes leur sort dans les parties de territoires que nous occupons, les corps constitués, revêtus de pleins pouvoirs pour la représentation des peuples respectifs ont exercé ce droit dans le sens de la séparation d'avec la Russie; mais il ne peut reconnaître l'application de ce principe qu'aux peuples eux-mêmes, et non pas seulement à certaines parties privilégiées de ces peuples. Il déclare qu'il ne peut partager l'opinion du président de la délégation allemande que la volonté populaire dans les territoires occupés aurait été exprimée par des organes revêtus effectivement de pleins pouvoirs.

La délégation russe propose de donner à ces questions les solutions suivantes:

1. Le droit de déterminer leur sort appartient aux nations et non pas à des parties

occupées de ces nations, comme le dit le paragraphe 2 de la proposition allemande du 28 décembre.

En conséquence, le gouvernement russe donne aux parties des territoires en question non occupés le même droit de déterminer leur sort qu'aux parties qui sont occupées. La Russie s'engage à ne forcer, ni directement, ni indirectement les territoires à adopter telle ou telle forme de constitution; elle s'engage à ne rétrécir leur indépendance par aucune convention douanière ou militaire. D'autre part, les gouvernements allemand et austro-hongrois confirment catégoriquement qu'ils n'ont aucune prétention quelconque à l'incorporation de territoires ayant appartenu à l'ancien empire russe et occupés maintenant par les armées allemandes et austro-hongroises, soit à de prétendues rectifications de frontières aux dépens de ces territoires. En même temps, les deux puissances centrales s'obligent à ne forcer ni directement, ni indirectement, ces territoires à adopter telle ou telle forme de constitution; elles s'obligent à ne rétrécir l'indépendance de ces territoires par aucune convention quelconque, douanière ou militaire, conclue avant la constitution définitive de ces territoires en Etats, sur la base du droit des nations de déterminer leur politique.

2. La solution de la question des destinées des territoires qui auront à déterminer leur sort doit être trouvée dans des conditions de pleine liberté et en l'absence de toute pression extérieure. C'est pourquoi le plébiscite doit avoir lieu après le retrait des armées étrangères, à l'instar du retour des fugitifs et de la population évacuée dès le début de la guerre. La date du retrait des troupes d'occupation sera fixée par une commission particulière.

3. Dès le moment de la signature de la paix et de la constitution définitive en état des territoires sus-mentionnés, l'administration interne, la direction des affaires locales, des finances, passent aux mains d'un organe temporaire, à former à la suite d'un accord entre les divers partis politiques. Une des tâches principales de ces organes temporaires sera l'organisation du référendum.

4. La solution définitive de la question de la situation internationale et de la forme des institutions nationales se réglera par la voie du référendum général.

Dans le but d'accélérer les travaux, la délégation russe juge très important de recevoir une réponse précise des délégations allemandes et austro-hongroises à toutes les questions soulevées dans cette déclaration.

Le général Hoffmann fait ensuite la déclaration suivante:

«Je dois d'abord protester contre le ton de ces propositions. La délégation russe nous parle comme si les Russes étaient dans notre pays en vainqueurs, et comme si elle pouvait nous dicter des conditions. Je me permets de relever que les faits sont diamétralement opposés. L'armée victorieuse allemande est dans votre territoire. Je me permets aussi de constater que la délégation russe exige pour les territoires occupés l'abdication du droit des nations de déterminer leur sort, et cela d'une manière telle que le gouvernement russe lui-même ne l'applique pas dans son propre pays.

» Votre gouvernement est fondé seulement sur la force, qui supprime sans ménagement et avec violence tout homme d'une autre opinion politique. Tous ces hommes sont proscrits sans phrases, comme étant des contre-révolutionnaires et des bourgeois.

» En conséquence, le commandement suprême de l'armée allemande est forcé de décliner toute immixtion de la Russie dans le règlement des affaires concernant les territoires que nous occupons. Dans une forme claire et non équivoque, les populations de ces territoires ont déjà exprimé leur désir d'être séparées de la Russie. C'est ce que l'assemblée nationale de la Courlande a sollicité le 23 septembre 1917, en demandant la protection de l'empire allemand.

» C'est également pour des raisons techniques d'administration que le commandement suprême des armées allemandes se voit forcé

de refuser l'évacuation de la Courlande, de la Lithuanie, de Riga et des îles de la baie de Riga. Toutes ces contrées n'ont ni organes administratifs, ni organes judiciaires, ni police, ni chemins de fer, ni postes, ni télégraphes. Tout cela est au pouvoir et au service des Allemands.»

M. von Kuhlmann déclare à son tour:

«Il n'est pas possible de prendre position, d'une manière quelconque, vis à vis des déclarations écrites lues à la conférence par la délégation russe. Le mode de procéder proposé par la délégation russe, à savoir que les délégations se soumettent réciproquement, avant leur discussion, les documents et les formules, ne contribuerait ni à accélérer les discussions ni à faire apparaître sous un jour quelconque les chances des négociations, si les documents devaient être semblables à celui qui avait été soumis dans la présente séance.»

M. von Kuhlmann propose donc de lever la séance pour permettre aux alliés de délibérer entre eux.

Arrestation du ministre de Roumanie à Petrograd

Sur l'ordre de l'institut Smolny, le ministre de Roumanie Diamandy et le personnel de la légation ont été arrêtés et internés dans la forteresse Pierre et Paul. On ignore encore les motifs de cette mesure.

Trotsky avait récemment menacé publiquement de prendre de sévères mesures contre tous les fonctionnaires roumains si les mesures de répression contre les maximalistes en Roumanie continuaient.

Cette arrestation a provoqué une émotion considérable dans le monde diplomatique.

Fabriques de munitions fermées

Un journal de Karlsruhe (grand-duché de Bade) annonce qu'en raison du manque absolu de charbon, toutes les usines de charbon, toutes les usines de munitions de Karlsruhe ont dû fermer leurs portes et renvoyer le personnel.

9000 ouvriers et ouvrières sans travail exigent que leurs salaires soient payés malgré le chômage forcé.

Manifestations pacifistes

Dimanche ont eu lieu, à Vienne, cinq nombreuses assemblées socialistes, qui ont adopté une résolution identique en faveur d'une paix de conciliation et contre la tendance qui se manifeste de faire une paix par la victoire. L'une des assemblées a été dissoute à la suite d'un incident qui s'est produit après l'acceptation de la résolution. Les autres assemblées ont été calmes.

DERNIERE HEURE

La carte de café

BERNE, 16. — L'introduction de la carte de café serait imminente, car les importations ont cessé et les stocks diminuent.

La fabrique Bally suspend le travail

OLTEN, 16. — La direction de la fabrique de chaussures C.F. Bally, à Schönenwerd, communique à ses ouvriers qu'à la suite des difficultés d'importation, le travail devra être suspendu périodiquement dans un temps prochain.

Vers la banqueroute

LONDRES, 15. — On mande de Petrograd à l'agence Reuter que le Conseil supérieur des biens nationaux a élaboré un projet de décret annulant tous les emprunts nationaux émis par les gouvernements impérial et bourgeois. Conformément à ce projet, tous les emprunts intérieurs dont les obligations sont détenues par les étrangers sont annulés sans condition. Seuls sont considérés comme valables, les emprunts à court terme de la trésorerie nationale.

L'affaire Caillaux

PARIS, 15. — «L'Echo de Paris» dit que les documents américains seront publiés demain par la presse américaine. Luxembourg aurait télégraphié, par l'intermédiaire de Berchtold, que Caillaux se déclarait enchanté des attentions dont il était l'objet de la part des

représentants de l'Allemagne en Argentine.

Un membre de l'ancien cabinet Viviani a déclaré que ce fut M. Thomson qui chargea Caillaux de la mission en Argentine, mission qui avait un caractère purement technique et était chargée de faire quelques achats.

L'«Humanité» dit que, dans les couloirs de la Chambre, le bruit courait que le gouvernement avait en mains une lettre de Caillaux à Cavallini disant:

«La somme que vous m'offrez est insuffisante pour agir sur le Parlement.»

Troubles en Espagne

MADRID, 15. — Le malaise motivé par la cherté de la vie s'aggrave dans la plupart des provinces et prend en quelques points, une tournure inquiétante. Des dépêches de Santander, Malaga, Valence et Barcelone signalent des manifestations exclusivement féminines. A Barcelone, une trentaine de femmes ont été blessées par l'effondrement de l'escalier de la préfecture, que la foule avait envahi. A Santander, des collisions entre des femmes et la police se sont produites. Les journaux expriment leur confiance que le gouvernement fera un effort suprême pour parer à la situation.

+

Madame Eugène Follonier, aux Fournaises, et ses enfants, Eugénie et sa famille, à Genève, Louis et sa famille, à Chippis, Hélène et sa famille, à Genève, Berthe, Arsène, Angèle, Henri, aux Fournaises, Mme Vve Stalder et famille, à Maragnenaz; Casimir Ranzini et famille, à Martigny; Mme Vve Joseph Follonier et famille à Salins, ainsi que leurs parents, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Eugène Follonier

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle, cousin et parent, décédé le 15 janvier 1918, après une pénible maladie, à l'âge de 59 ans, muni des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Sion, jeudi, 17 janvier, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part

POUR RIEN

au monde, je ne pourrais me passer de ma boîte de Pastilles Wybert-Gaba. Je les ai adoptées comme remède souverain contre toutes les affections de la gorge. Non seulement elles les guérissent rapidement, mais elles préviennent d'une façon absolue rhumes et catarrhes.

En vente à fr. 1.25 la boîte. Demander expressément les «Pastilles Gaba».

La Patrie Suisse

«La Patrie Suisse» commence sa 25^{me} année par un numéro fort intéressant et remarquablement illustré. En tête, un beau portrait du nouveau président de la Confédération, M. Calonder, puis une série de clichés relatifs aux salines de Bex, de magnifiques photographies de montagne de notre front des Grisons, la dernière maison du soldat du Hauenstein, le portrait du regretté Jules Crosnier, etc. La guerre n'a pas ralenti l'activité de notre confrère qui, fidèle à sa tradition, demeure résolument et exclusivement suisse.

Jeune fille

propre et active, aimant les enfants, est demandée pour aider à la maîtresse de maison, dans un petit ménage soigné. Prendre l'adresse au bureau du journal.

Fumez les cigares „PRO PATRIA“

Feuilleton de la « Feuille d'Avis » (N° 12

Pignon sur rue

— Pourquoi pas sa grand-mère ou sa bis-aïeule? — et la mienne aussi par conséquent — questionne le lieutenant que cette idée amuse.

Mais Brigitte reste sérieuse quoique le ton moins revêché du jeune homme semble lui apporter un peu de soulagement.

— Pour vous enlever tout souci, nous allons faire les choses très correctement, reprend Olivier. Voulez-vous me faire l'honneur de m'accorder cette valse?

Et il s'incline gravement devant Mlle de Gertel.

Brigitte danse comme une fée et la réputation du lieutenant d'Alban égale celle de Max.

Celui-ci vient d'inviter Françoise. Son attitude est visiblement embarrassée et Françoise ne fait rien pour le mettre à l'aise. Elle reste froide, calme, indifférente, plus réservée et distante que jamais et Max, en la voyant ainsi, ne sait si son amour-propre est plus vexé que sa conscience apaisée.

Il a beaucoup hésité à venir à cette soirée. Depuis quelques semaines, il vit dans une perplexité cruelle. Ainsi que le pensait le baron de Thouaris, il ignorait totalement lorsqu'il a commencé à témoigner à Françoise une sympathie croissante, qu'il était impossible à Mme de Noizay de doter sa jolie nièce.

Quand les illusions sont tombées, il a eu un premier mouvement de générosité, très vite réprimé et il a écouté les conseils de son habituel sens pratique. Epouser une femme pauvre, lui!... De là, ce quasi recul dont s'est fort inquiétée la tante trop imprudente. L'invitation qu'elle lui a lancée a été son vau-

avoir bien réfléchi, il a conclu, avec une apparence de raison que mieux valait s'abstenir en prétextant un voyage... Et, au dernier moment il n'a pas eu le courage de résister au désir de revoir Mlle d'Alban une fois encore.

L'attitude de la jeune fille l'a surpris. Incapable de comprendre le sursaut de dignité qui a soulevé Françoise il se dit que le «flirt» engagé avec Mlle d'Alban n'a pas eu de conséquences sérieuses pour sa tranquillité et qu'il est fou de se faire reproche de torts imaginaires.

Certes, la sœur d'Olivier avec quinze ou vingt mille francs de rentes eut été une femme idéale, mais il n'a pas plus la possibilité de l'épouser pauvre qu'il n'aurait l'idée de demander sa main si elle était défigurée par la lèpre ou par quelque accident imprévu. Il s'efforce de maintenir la conversation dans les limites d'une politesse banale et Françoise fait de son mieux pour lui donner la réplique. Brigitte qui l'observe de loin n'est pas dupe de son calme apparent. Avec sa clairvoyance habituelle, elle devine la souffrance secrète de son amie, aussi tressaille-t-il violemment lorsqu'un couple de danseurs en passant auprès d'elle, fait allusion à haute voix aux fiançailles prochaines de Max Aubrel et de l'héritière de Mme de Noizay.

Olivier a, comme elle, entendu la remarque. Il se mord violemment les lèvres et sent trembler la main de Brigitte sur son épaule.

Il ne s'étonne pas d'entendre la jeune fille lui demander:

— Est-ce vrai?

Ils se sont arrêtés au milieu du salon. Mlle de Gertel est si pâle que son compagnon s'inquiète.

— Voulez-vous que nous nous reposions ici? propose-t-il.

Il désigne un angle du vestibule où quelques rares personnes viennent chercher sur des banquettes la fraîcheur qui déjà commence à manquer dans le salon. Brigitte le suit; à peine assise, elle répète sa demande:

— Parle-t-on sérieusement du mariage de Françoise avec M. Aubrel?

Il faut être Brigitte de Gertel pour poser de semblables questions avec une telle désinvolture. Olivier, d'abord interdit, répond enfin:

— Vous le voyez.

— M. Aubrel a-t-il fait sa demande.

— Pas encore.

Brigitte hésite une seconde.

Puis, prenant son parti:

— Ne vous fâchez pas, je vous supplie, mais... Mme de Noizay a-t-elle vraiment l'intention de doter Françoise?

Olivier s'assombrit et fronce le sourcil. Le privilège de l'amitié même Brigitte un peu loin!

— Non! répond-il pourtant, ma tante ne peut doter personne. Elle ne possède rien en propre et ne jouit que d'un usufruit; mais Max est riche pour deux.

— Je ne puis croire M. Aubrel capable de désintéressement.

Ces mots sont échappés à Brigitte presque malgré elle. Le lieutenant sursaute. Il lui est pénible de constater que l'opinion de Mlle de Gertel corrobore la sienne propre. Depuis quelques jours, il doute de la loyauté de Max et il a fait tous ses efforts pour empêcher sa tante de l'inviter aujourd'hui. Mais Mme de Noizay s'est obstinée. Elle affirme que l'admiration de M. Aubrel pour Mlle d'Alban l'emportera sur ses calculs habituels et tout bas, sans le dire à personne, elle espère que pri-

vé depuis longtemps de la présence de Françoise et heureux de la retrouver, le jeune homme se laissera aller à prononcer des paroles décisives. La valse continue toujours. Max et Françoise viennent de passer devant l'embrasure de la porte. Il y a dans les yeux de Mlle d'Alban une expression de détresse si profonde que Brigitte, dans un élan qu'elle est incapable de réprimer, demande:

— Est-ce que Françoise l'aime?

Tout de suite, elle a conscience de l'étrange, presque de l'inconvenance de sa question. Une vive rougeur colore ses joues. Pourtant il faut bien qu'elle soit renseignée puisqu'elle est venue à Paris uniquement pour porter secours à son amie.

Olivier paraît aussi embarrassé qu'elle. Il hésite et balbutie:

— Il est difficile de se rendre compte des sentiments de Françoise. C'est une enfant.

Une enfant!... Toujours la même excuse. Une bouffée de révolte monte au cerveau de Mlle de Gertel. Sous prétexte que Françoise manquait d'expérience, on l'a mêlée à une de ces petites intrigues qui sont chose courante dans l'existence mondaine, mais qui peuvent bouleverser à tout jamais le cœur d'une jeune fille.

Elle riposte vivement.

— Françoise n'est plus une enfant... Elle connaît la vie... elle souffre.

Il y a dans sa voix un accent de reproche. Olivier éprouve un sentiment analogue à celui qui l'anima le jour où Brigitte a voulu l'empêcher de battre Lancelot. Lui aussi se sent subitement gagné par la colère. Il se souvient de sa récente conversation avec sa sœur à propos de M. de Thiollières. Ce soir-là, la transformation de la jeune fille l'avait frappé. Il

IMPRIMERIE GESSLER

RUE DE LA DENT-BLANCHE 1 SION

- | | |
|-------------------|------------------------------------|
| ACTIONS | STATUTS |
| FACTURES | JOURNAUX |
| BROCHURES | » AFFICHES |
| CATALOGUES | » PROGRAMMES |
| Cartes d'adresses | Têtes de lettres |
| Memorandums | » » Circulaires |
| Enveloppes | » » Faire-part |
| Registres | » » Tableaux |
| Chèques - Traités | Cartes de Visite |
| Brochures | » » Etiquettes de vins |
| Prix-courants | » » Travaux de pr. administrations |
| Menus - Volumes | » » etc. |
| » » etc. | » » etc. |

Travail prompt et soigné

PRIX TRÈS MODÉRÉS

A CRÉDIT!

Les marchandises sont vendues avec un premier versement de dix francs aux grands magasins

Frankenstein-Meyer

BERNE, Place Tour d'Horloge, 4

Grand choix en tissus, confections pour dames, hommes et enfants, chaussures lingerie, trousseaux, lits de fer, ameublements en tous genres, voitures pr. enfants au même prix que partout au comptant. Nombreuses succursales en Suisse et en France. La maison de Berne compte plus de 3500 abonnés.

Demandez la Feuille d'abonnement à Berne.

Guérison de l'anémie en 10 jours

par la LIQUEUR TONIQUE DU Dr MARCHAL

à base de Quina-Cola-Coca et des glycérophosphates de chaux, soude et fer.

Grâce à son emploi, on voit disparaître rapidement tous les états de langueur, d'amaigrissement et d'épuisement nerveux. — SUCCES GARANTI.

Prix: 1 flacon Fr. 5.—; 1 double flacon Fr. 9.— (cure complète); rendu franco de port et d'emballage à domicile. Adressez-vous directement au dépôt général pour la Suisse: Pharmacie du Jura, Dr. A. Bähler & Cie Bienne

MODELE

SI VOUS TOUSSEZ prenez les véritables **BONBONS** aux **BOURGEONS DE SAPIN**

Méfiez-vous des imitations EXIGEZ LE NOM **HENRI ROSSIER**

20 ANS DE SUCCES

DEPOSE

Henri Rossier Lausanne

TIMBRES EN CAOUTCHOUC

EN TOUS GENRES POUR BUREAUX, SOCIÉTÉS, etc.

Exécution prompte et soignée IMPRIMERIE GESSLER, SION

Tondeuses pr Coiffeurs et familles

coupe garantie, 3 mm fr. 7.50 3, 7 mm fr. 8.—, 3, 7 et 10 mm. fr. 8.50 Soignée fr. 8.—. Pour chevaux fr. 6.50. Soignée 0.50.

Rasoirs diplômés

garantis 5 ans fr. 3.50, extra fr. 5.50 Luxe fr. 6.50. De sûreté fr. 4.75 à 6 lames Fr. 8.—. Couteaux de table, cuisine dep. fr. 0.70. Boucher dep. 1.80 de poche (L'Agriculteur) 4 pr. fr. 4.50 Ciseaux Dame dep. fr. 1.50, Sécateurs fr. 4.50 Réparations et aiguisages en tous genres. — Catalogue gratis.

Ls. ISCHY, fabr. Payerne

Pour sucrer

Café, chocolat, cuire les fruits employez mes tablettes de saccharine, force 110 fois, conforme à la loi. 1000 tablettes égalant la douceur de 1000 morceaux de sucre frs. 8.—. Forts rabais par quantités. Revendeurs demandés. LOUIS MAYOR, Servette, GENEVE.

MESDAMES ne désespérez plus; «MARPOL» fera disparaître tout retard des règles. Envoi discret et franco contre fr. 4.80 Case postale 150, Lausanne-gare.

MESDAMES Retour infatigable de tous retards par la méthode mensuelle régulatrice. Catalogue gratuit. Ecrivez: SOCIÉTÉ PARISIENNE GENEVE

SAGE-FEMME diplômée
Mme Dupanloup-Lehmann
rue du Mont-Blanc, 20 (près de la gare) GENEVE, tél. 34,87, reçoit des pensionnaires. Consultations soins médicaux. Discretion. Prix modérés. Man spricht deutsch.

SAGE-FEMME
Mme MONTESSUIT
24, rue du Cendrier, Genève
à proximité de la gde poste.
Reçoit tous les jours de 1 à 4 heures. Médecin à disposition.

Viandes

de Ire qualité

- | | |
|---|-------------------------------|
| Beau bouilli | à 1.40, 1.60 et 1.80 la livre |
| Rôti de bœuf | 1.70, 1.90 et 2.— » |
| Bœuf salé extra | 1.40, 1.60 et 1.80 » |
| Belles tétines fraîches et salées à fr. | 1.20 » |
| Graisse de Bœuf à fondre à | fr. 2.90 » |

Quartiers pour saler

Devant à fr. 2.80 le kg. Derrière à fr. 3.20 le kilo Poids moyens de 60 à 100 kg.

CHARCUTERIE

- | | |
|--|----------------------------|
| Petit salé de porc | à fr. 2.— et 2.50 la livre |
| Côtelettes de porc fumées | 3.50 » |
| Beaux jambons bien fumés | 3.50 » |
| Saucissons vaudois très secs | à fr. 3.50 » |
| Saucisses au foie et au chou à | 3.20 » |
| Saucisses à rôtir et à frire | 3.20 » |
| Boudin et Leberwurst | 1.30 » |
| Cervelas à fr. 0.30 la pièce ou fr. 3.50 la douzaine | |
| Viennetli à fr. 0.40 la paire. | |
| Pieds de porc à fr. 0.80 la pièce | |

MAISON

HENRI HUSER

GARE DU FLON LAUSANNE TELEPHONE 31.80

Expéditions par retour du courrier, contre remboursement. Pour éviter toute confusion, prière de bien indiquer le prix de la marchandise désirée. Les commandes de graisse seules ne seront effectuées qu'après les commandes accompagnées d'un autre article.

La fin d'un monde

— ... Les poulets coûtent dix francs maintenant! annonça Mme Costepierre avec indignation.

— Vraiment! répondit Costepierre. Mais il proféra cet adjectif avec une déplorable indifférence, du ton qu'il eût employé si on lui eût dit: « Il pleut » ou bien: « Voici qu'il neige encore. » Il ajouta innocemment: « C'est cher? » étant un homme qui ne s'est jamais inquiété du prix des poulets dans son ménage. Cependant, par une contradiction singulière, il lit tous les matins, avec soin, dans son journal, les mercuriales du temps de guerre; mais c'est dans son intérêt social et historique. Il a souci de ce qu'en pensent trente-huit millions de Français, tous les Français pris en bloc, mais non point Mme Costepierre.

— Et encore, continua-t-elle, je parle des petits poulets, des mauvais poulets: si vous voulez avoir je ne dis pas une belle pièce, mais quelque chose de raisonnable, il faut aller jusqu'à douze francs.

— Vraiment! répéta M. Costepierre, avec plus de déférence, parce qu'il avait eu le temps qu'il faut pour pouvoir prendre l'air de faire attention.

Et il conclut:

— C'est la guerre!

— Que la guerre, répliqua sa femme, soit pour quelque chose dans le prix du beurre, ou des œufs, ou même de la viande de boucherie, je le veux bien: ces choses-là, il en venait de l'étranger. Mais on ne me fera pas

croire que les poulets venaient de Chine ou même de Belgique: ils sont toujours morts pour la patrie, dans leur patrie... Non, s'ils ont monté comme cela, c'est à cause de ceux qui n'en achetaient pas avant, et qui en mangent aujourd'hui: les ouvriers des munitions, et au bout du compte tous les ouvriers, qui gagnent maintenant en huit jours plus que tu ne reçois tous les mois du caissier de ton ministère. Et c'est le monde renversé.

— C'est le monde renversé, en effet, déclara son mari. Je m'attends, après la guerre à voir des choses assez neuves. Celle-ci est une des plus petites, encore qu'à titre de symptôme, elle soit de quelque valeur. Il se passe actuellement, pour ce qu'on appelle le prolétariat, ce qui eut lieu il y a un siècle pour la bourgeoisie. Chez mon arrière grand-père, au dix-huitième siècle, on ne mangeait de viande que le dimanche. Lorsque les ressources augmentèrent, ce fut d'abord l'alimentation de nos aïeux qui en profita: souviens-toi des menus que nous retrouvons. Nos pères étaient de magnifiques fourchettes et d'héroïques buveurs. Mais il semble que notre génération soit héréditairement rassasiée et désaltérée; elle est devenue sobre et buveuse d'eau, un peu malgré elle. Et cependant qu'elle consacre proportionnellement moins que jadis aux frais de table, elle est douée d'autres besoins. Il se peut qu'il en advienne ainsi pour les couches de la population française qui, derrière nous, attendaient leur tour: ayant encore bon estomac, elles en profitent. D'ailleurs, elles n'ont point pris l'habitude de l'économie, n'en ayant pas eu jusqu'ici l'occasion. Attends une centaine d'années: les petits-fils de ces gargantuas boiront peut-être de l'eau de Vichy et par contre dédaigneront les vêtements tout

faits... Mais ceci n'est rien, absolument rien, en présence des transformations sociales qu'il est permis de prévoir.

— La ruine! fit Mme Costepierre, d'une voix angoissée.

— Pourquoi ça! Evidemment, il y aura d'autres riches, il y a toujours un moment où il sort de nouveaux riches, de quelque part et de n'importe où. Cela s'est vu après 1789 et le premier Empire, alors que beaucoup de terres ont changé de mains. Cela s'est vu quand le développement du machinisme a créé de nouvelles sources de richesses. Ce qui me paraît étonnant, au contraire, c'est le nombre relativement restreint de familles anciennement riches qui ont fait le plongeon: en général elles suragent. Elles s'accrochent aux nouvelles sources de richesses, et les nouveaux riches acceptent avec un empressement flatté de participer au sauvetage. Tout cela du reste est de bien peu d'importance. Il y aura plus, j'imagine beaucoup plus, et c'est en cela que ton émoi me paraît justifié, non pas ton inquiétude. Mais tu sens vaguement que nous assistons à la fin d'un monde, je veux dire d'un état d'équilibre social qui d'ailleurs sera remplacé par un autre inévitablement, les choses tendant toujours vers l'équilibre.

» Ne discutons pas si la crise formidable à laquelle nous assistons est l'aboutissement de la crise qui commença il y a plus d'un siècle, ou si c'en est une autre. En ce moment où l'on voit de la politique partout, on y verrait de la politique. N'en retenons qu'une chose, c'est qu'elle est une secousse encore bien plus violente que la première véritablement universelle; on verra bien, plus tard, si c'est la dernière agitation du tremblement

de terre, ayant son origine ailleurs, et sans aucun rapport avec le premier. Pensons au premier seulement. Est-ce qu'il n'a pas profondément transformé la société? Je ne te parle pas des lois, des gouvernements, de la géographie politique: prenons simplement les rapports entre les hommes et les femmes, les mœurs, les habitudes, la façon de vivre. A tel point que, quand nous prononçons ce mot de « dix-huitième siècle », nous entendons tacitement que le dix-huitième siècle s'est terminé en 1789. Après... après ce n'était pas encore le dix-neuvième, mais quelque chose qui le préparait, d'où il est sorti, et qui lui a donné sa physiologie propre: le dix-neuvième est issu de la Révolution. S'il n'y avait pas eu cette Révolution, il était bien certain que cette époque n'eût point été pareille aux siècles précédents, mais elle eût été différente d'une manière moindre et autrement. Ce qui nous frappe, c'est une sorte de hiatus entre deux périodes, un hiatus comme il n'y en avait pas auparavant. Brusquement on dirait que ce ne sont plus les mêmes gens, que ce ne sont plus les mêmes peuples. Il y a là, je le sais bien, quelque illusion, mais un sentiment si profond et si général et qui fut partagé par tous ceux qui ont assisté au drame, reposait, j'imagine, sur quelque chose. Et ceux qui étaient « du monde », comme on dit, ceux qui avaient pu jouir de l'état de civilisation qui existait avant la crise ont eu l'impression d'une décadence, de l'irréparable perte d'un charme à jamais naufragé.

« Songe, à présent, à ce qui va se produire d'ici à quelques années! Je te répète qu'en comparaison du bouleversement où nous sommes, les bouleversements de la première Ré-

volution sont insignifiants. A l'intérieur, on n'a coupé la tête à personne, mais tant de deuils sur les frontières, tant de millions de deuils, et dans presque tous les pays du monde, créeront un sentiment d'horreur tragique tout aussi durable, avec la même impression qu'il s'est passé quelque chose d'immense et d'irréparable. Des générations manquent. Par conséquent, la tradition sera interrompue. Les jeunes regarderont les vieux sans les comprendre, et les mots, dans leur bouche, n'auront plus le même sens. Ils auront à s'occuper de choses très différentes, en tout, pour tout. Tiens! rien que l'idée de ce que prévoient Lloyd George et Wilson, que les Etats, à l'avenir pourraient bien n'être plus absolument souverains, qu'ils devraient obéir, à un code, comme les particuliers, c'est quelque chose d'énorme! Cela réagirait même sur toutes les politiques intérieures. Et tous ces hommes nouveaux riches, précisément, et toutes ces nouvelles industries, plus ou moins américanisées dans leurs types, et qui feraient apparaître des modes nouveaux de vivre et d'agir pour des millions de Français!

» De quoi aurons-nous l'air, nous qui avons vu la société telle qu'elle essayait de s'organiser depuis la Révolution et qui avions pris son pli, ses mœurs, ses manières? Je suppose que nous semblerons extraordinairement distingués et frivoles excessivement, un peu comme les émigrés. On nous considérera avec un certain respect, beaucoup de curiosité, et pas mal de dédain. Nous serons des témoins, d'intéressants et inutiles témoins de ce qui était, et ne sera jamais plus. »

(« Temps ») Pierre Mille.

s'est effrayé de sa clairvoyance. Avec quelle promptitude Française a découvert que le lien qui l'unissait à son oncle était un lien de plaisir beaucoup plus qu'un lien d'affection! De quel ton elle a jeté ces mots:

— Thiolières le joueur!

Eclairée par de vagues indices, elle a sûrement deviné que lui-même se laisse trop souvent entraîner à manier les cartes. Peut-être le méprise-t-elle, le croit-elle damné, dans la rigidité de sa religion étroite... et c'est sans doute aussi l'opinion de Mlle de Gertel. Il se sent pris d'un désir aussi absurde qu'irrésistible de blesser Brigitte, et d'une voix à peine:

— Si Française souffre, répond-il, c'est qu'elle juge la vie moderne avec les opinions d'un autre âge; quand on ne veut pas être de son siècle, on s'expose à beaucoup de tourments.

Le coup a porté. Mlle de Gertel, de rouge est devenue très pâle. L'intention du jeune homme est tellement évidente qu'il lui est impossible de se faire illusion. Devant la cruauté d'Olivier, elle se redresse et très froide:

— Voici la valse finie, dit-elle, je vous remercie d'avoir supporté jusqu'au bout l'ennui d'être mon cavalier. Je vous prierais de me reconduire à ma place.

Comme tous les impulsifs, Olivier est atterré de l'effet qu'il a produit, mais il est trop tard pour qu'il puisse réparer le mal qu'il a fait.

Il se lève et présente son bras à Mlle de Gertel qui s'y appuie légèrement, mais au moment de franchir le seuil du salon, les jeunes gens se trouvent bloqués par un groupe immobilisé devant la porte.

— Qu'y a-t-il? questionne le lieutenant d'un air d'humeur.

— Chut! répond Mme de Siran en se retournant avec un sourire de vinaigre. Mme de Noizay vient de demander à Sybille de Nouns de chanter. Il paraît que son nom était inscrit au programme et qu'une erreur a été commise. Ne faites pas de bruit et prêtez l'oreille. Cette pauvre Sybille a si peu de voix!

Sur cette remarque acridulée, elle se remet à chuchoter avec son danseur.

La voix de Sybille s'élève très douce, très pure, un peu frêle, modulant une mélodie moderne inspirée des vieux airs d'autrefois:

O ma chère maison,
Si vieille, si vieille...

Ce ne sont plus les notes passionnées de Mme de Siran, mais une sorte d'invocation à une chose fragile et lointaine à laquelle on ne peut songer sans émotion. Française et Max se sont arrêtés à quelques pas d'Olivier et de Brigitte. Mlle d'Alban est troublée. Elle devine que c'est en réponse à ses paroles de l'autre jour que Mlle de Nouns a choisi cet air et des larmes montent à ses yeux. Elle revoit la façade grise du logis paternel, l'ombre aimée du figuier, le mur de pierre où, un matin, accoudée avec Brigitte, elle a senti passer sur elle le frisson de l'avenir... Sous l'empire de son émotion, elle chancelle et s'appuie au chambranle de la porte. M. Aubrel fait un geste pour la soutenir, mais elle le repousse doucement.

— Non, dit-elle avec un sourire, j'ai failli glisser, voilà tout.

Par un suprême effort de volonté, elle a réussi à donner à son visage une expression si paisible que Max y est trompé lui-même. Seulement, Brigitte peut lire sur ses traits tirés une tristesse infinie.

Les dernières notes tombent avec un accent de prière reconnaissante:

Mon nid, mon gîte,
Le passé l'habite,
O ma chère maison!

On applaudit, on se presse autour de la chanteuse. Le passage est libre. Olivier reconduit Brigitte à sa place.

Au moment de la quitter:

— M'en voulez-vous beaucoup? demanda-t-il.

— Moi?... Pourquoi cela? Vous avez parfaitement le droit de juger les choses à votre point de vue. D'ailleurs, je vous avais déjà dit que ce Paris m'indignait m'effrayait pour Française.

— Oh! moi, c'est différent.

D'un mouvement brusque elle ferme son éventail, comme si elle éprouvait le besoin de briser quelque chose entre ses doigts et d'un ton où vibre une singulière amertume:

— Moi, conclut-elle, je suis comme la maison... si vieille, si vieille...

Ces mots, quoique prononcés très bas, vont droit au cœur d'Olivier où ils éveillent une inquiétude. Pour parler ainsi, il faut que la vie de Brigitte cache un secret... peut-être une de ces affections dont le brisement fait assez souffrir pour qu'on croie tout fini à jamais et qu'on veuille préserver les autres d'une peine semblable.

Pourquoi cette idée cause-t-elle au jeune homme un pénible serrement de cœur?... Il s'éloigne de Mlle de Gertel sans ajouter un mot et se retire presque aussitôt. Mais le souvenir de la jeune fille le poursuit à travers les boulevards brillamment éclairés où il promène sa maussaderie et quand un de ses camarades lui propose de l'emmener au cercle, il

le repousse avec une énergie qui ressemble à de la violence.

— Avez-vous l'intention de vous faire trappiste? demande le camarade en riant.

Olivier garde le silence mais il regrette au fond du cœur de n'être plus à l'âge heureux où l'on répond par un horizon à une question de ce genre. L'indiscret s'éloigne et le lieutenant regagne son logis solitaire. Il se rappelle les questions que Brigitte lui a posées et les réponses qu'il a faites.

— Je me suis conduit comme un goujat, conclut-il en lançant sa cigarette par la fenêtre.

Malheureusement il ne peut pas faire suivre le même chemin aux idées noires qui l'oppressent et un peu plus tard, dans la vague de son premier sommeil, il est hanté par la pensée d'un grand mal qu'il aurait fait, soit à la très vieille Brigitte... soit à sa très vieille maison.

Le mur de glace qui s'est élevé entre Française et Brigitte, dès le premier instant de leur réunion, ne laisse pas apercevoir la moindre fissure. C'est toujours le même silence de la part de Mlle d'Alban, la même inquiétude de la part de Mlle de Gertel.

Quand les jeunes filles sont ensemble, elles ne trouvent rien à se dire et pourtant trois jours se sont écoulés depuis la soirée de Mme Noizay... trois longs jours durant lesquels Française a montré à tous un visage calme et souriant, un visage bien fait pour dérouter les soupçons d'une amie moins perspicace que Brigitte.

Mais Mlle de Gertel ne s'y trompe pas. Elle connaît la flamme ardente qui couve sous le calme factice de ces natures bretonnes, d'ap-

parence aussi froide que leur ciel brumeux et sombre, et comme l'autre jour, Sybille, elle se demande d'où viendra le secours et le réconfort dans la crise douloureuse que Française traverse en ce moment.

Depuis l'arrivée de Brigitte, Olivier n'a point paru avenue de la Grande Armée. Sa récente conversation avec Mlle de Gertel lui a laissé des souvenirs pénibles et il ne se soucie pas de se retrouver en tête à tête avec l'amie de sa sœur. Mais il n'est pas possible de tarder plus longtemps à aller savoir comment vont Mme de Noizay et les deux jeunes filles et Olivier prend son parti. Aujourd'hui, le temps est radieux en dépit de la saison et le Bois est animé comme au mois d'avril. Le lieutenant compte proposer à sa tante, à Française — et à Brigitte — si elle ne se confine pas dans sa pension de famille, une promenade à pied; mais sa sœur est seule dans le petit salon. Mme de Noizay a la migraine et Brigitte a été convoquée à une réunion d'œuvre.

Mlle d'Alban se prête volontiers au désir de son frère, mais elle demande à ne pas aller du côté du Bois, où elle craint peut-être de rencontrer Max.

Lentement le frère et la sœur remontent l'Avenue, continuent sous l'Arc de Triomphe et s'engagent dans les petites rues quasi provinciales du quartier des Termes. Ce n'est pas la première fois que Française entraîne Olivier de ce côté, mais le lieutenant ne se doute guère que le but de ces expéditions est une certaine maison d'aspect morose qui sert de prison à la petite Sheila.

(à suivre)